

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03127

Numéro SIREN : 533 847 133

Nom ou dénomination : ROC SK

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2019 sous le numéro de dépôt 349

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2018

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072017	et clos le	30062018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
SI vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-1 quinquième C du CGI)				SI vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
SI une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société ROC SK		ANGLE RN 307 ET 317	
SIRET	5 3 3 8 4 7 1 3 3 0 0 0 1 4	78150 LE CHESNAY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
SIE DE VERSAILLES 12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES 78015 VERSAILLES CEDEX			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	7 312		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frLes notices des flèches fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BDCA 11 RUE JEAN RACINE PLACE DE L'OPERA 83000 TOULON	
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu LE CHESNAY
	Qualité et nom du signataire: PACISTRY Gérant
Tél:	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés applicables et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2085

F. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a)	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

G. REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au C.G.) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8
M PIARALY FERID 71 AVENUE MARCEAU 92400 COURBEVOIE		400	2017					
M PIARALY FERID 71 AVENUE MARCEAU 92400 COURBEVOIE		400	2018					
M MAGISTRY KARIM 7 SQUARE DE TOCQUEVILLE 78150 LE CHESNAY		200	2017	30 100				
M MAGISTRY KARIM 7 SQUARE DE TOCQUEVILLE 78150 LE CHESNAY		200	2018					
Mme PIARALY SANDRA 7 SQUARE DE TOCQUEVILLE 78150 LE CHESNAY		200	2017	19 200				
Mme PIARALY SANDRA 7 SQUARE DE TOCQUEVILLE 78150 LE CHESNAY		200	2018					

H. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

QUADRANTUS Informations



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise Société ROC SK

ANNÉE 2018 ou exercice

du 01/07/2017

Adresse ANGLE RN 307 ET 317 78150 LE CHESNAY

au 30/06/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 MAGISTRY KARIM GERANT	7 SQUARE DE TOCQUEVILLE 78150 LE CHESNAY
2 HADJEE FAROUK SOURESH EMPLOYE DE STATION	1 RUE ANTONIN GEORGES BELIN 95100 ARGENTEUIL
3 MAGISTRY SANDRA CO GERANTE	7 SQUARE DE TONCQUEVILLE 78150 LE CHESNAY
4 SEYDOUX DENIS EMPLOYE DE STATION	8 RUE VICTOR BART 78000 VERSAILLES
5 FUMU ALMEIDA EMPLOYE DE STATION	7 AVENUE GAY LUSSAC 78990 ELANCOURT
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice)	Valeur des avantages en nature (v. notice)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 51 600				51 600				51 600
2 22 234				22 234				22 234
3 38 400				38 400				38 400
4 18 812				18 812				18 812
5 18 876				18 876				18 876
6								
7								
8								
9								
10								
11 149 922				149 922				149 922

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 357
Total	1 357

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10)	151 279	- de l'exercice 2018	25 759
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	
Nom et qualité du signataire <u>MAGISTRY Gerant</u>		A LE CHESNAY Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise ANGLE RN 307 ET 317

78150 LE CHESNAY

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 5 3 3 8 4 7 1 3 3 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Comptes de régularisation

QUADRANTUS Informatique

				Exercice clos le, N-1 13 0 0 6 2 0 1 8		N 13 0 0 6 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 495	921		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 095	3 095	3 095	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 495	4 016	3 095	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	15 651	21 920		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	235	50		
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	125 165	110 074		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	30 000	30 000		
	Disponibilités	CF	CG	45 435	35 914		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	742	5 396		
	TOTAL (III)	CJ	CK	217 227	203 354		
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	222 738	221 243	206 449	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 095	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété *		Immobilités :					
		Stocks :					
		Créances :					

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8...000.....)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	43 381	49 565	
	Report à nouveau	DH	6 799		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 381	616	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	93 361	58 980
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	950	1 013	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 586	5 517	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 038	60 330	
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 019	70 670	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	7 289	9 939	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	127 882	147 469	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	221 243	206 449	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	127 882	147 469		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : Société RQC SK

Néant ☐ *

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	438 774	FB	FC	438 774
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF	
		FG	425 103	FH	FI	425 103
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	863 877	FK	FL	863 877
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	277
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 222
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	867 376
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	310 972
	Variation de stock (marchandises)*				FT	6 269
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	212 895
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	8 746
	Salaires et traitements*				FY	218 922
	Charges sociales (10)				FZ	55 666
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	Sur immobilisations			GA	25
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)				GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	15 963
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	829 459
opérations en trésorerie	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GG	37 917
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GH	(556)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 000
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	1 000
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 000)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	36 917

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

QUADRATUS International

						Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA		2 546		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD		2 546		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	1 439	374		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	1 439	374		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(1 439)	2 172		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ					
Impôts sur les bénéfices *					HK	1 097				
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)						HL	867 376	887 772		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	832 995	887 156		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	34 381	616		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO				
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières			HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG				
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *			HP				
			- Crédit bail immobilier			HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IR				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD				
	(9)	Dont transferts de charges				A1	277	5 501		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	1 308	1 308		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
AMENDE						375				
FRANCHISE 2017						300				
PERTES EXERCICE ANTERIEUR						764				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire
A déposé au Centre Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK

(Ne pas reporter le montant des cotisations)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW		KX		
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	1 470	LC		LD	946	
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes	LK		LL		LM			
	TOTAL III	LN	1 470	LO		LP	946		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T			
	Autres participations	8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	3 095	1U		1V			
	TOTAL IV	LQ	3 095	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0C	4 565	0H		0J	946		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		pour cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
		Autres	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	2 416	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	2 416	NI	2 416
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W
Autres participations		IO		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 095	2G	3 095
TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 095	2H	3 095
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	5 511	0M	5 511

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	FE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 470	QM	25	QN		QO	1 495
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1 470	QV	25	QW		QX	1 495
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	1 470	OP	25	OQ		OR	1 495

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immobilisations amortissables	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des virements (NP + NQ + NR)	NW			Total général des virements (NS + NT + NU)	NY		
				Total général des virements (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BDCA

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **Société ROC SK**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 095	UV	3 095	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	235		235		
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 005		8 005	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 835		3 835	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	7 857		7 857	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	105 467		105 467		
	Charges constatées d'avance	VS	742		742		
	TOTAUX		VT	129 236	VU	129 236	VV
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE					
		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'un an et 5 ans ou plus 3	A plus de 5 ans 4
REVENUS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	950	950		
		à plus de 1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	65 038	65 038			
	Personnel et comptes rattachés	8C	23 153	23 153			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	8 707	8 707			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 641	15 641		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 518	1 518		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	5 586	5 586			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	7 289	7 289				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX		VY	127 882	VZ	127 882		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 8		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WB		
		de son conjoint		WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	moins part déductible *	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	375	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					Y7
	Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. WL					Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			IS	
		- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme			WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée) SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C) SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8	Y1		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
					35 853	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV
		- imposées au taux de 0 %				WH
		- imposées au taux de 19 %				WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)					2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 series	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Régime d'emploi à temps partiel (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)				PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					25 759	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					18 447	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					7 312	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société ROC SK

30/06/2018

[illegible]

ROC SK

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : ANGLE RN 307 ET 317

78150 ROCQUENCOURT

533 847 133 RCS VERSAILLES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente et un octobre, à quatorze heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-----------|
| - Monsieur FERID PIARALY, propriétaire de | 400 parts |
| - Madame SANDRA MAGISTRY, propriétaire de | 200 parts |
| - Monsieur KARIM MAGISTRY, propriétaire de | 200 parts |

soit un total de

sur les huit cents (800) parts composant le capital social.

800 parts

Monsieur KARIM MAGISTRY préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2018,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2018, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à 34 381 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	34 381.00 €
- Une somme de	34 381.00 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de ratifier la rémunération annuelle au cours de l'exercice à Madame SANDRA MAGISTRY, gérante, pour un montant de 19 200 euros.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de ratifier la rémunération annuelle au cours de l'exercice à Monsieur KARIM MAGISTRY, gérant, pour un montant de 30 100 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés ou leurs mandataires.

La gérance

SANDRA MAGISTRY



KARIM MAGISTRY

